

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0036348

AS3311

Maladie

Dentaire

Optique

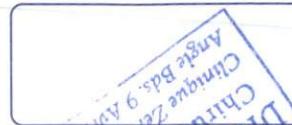
Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10356 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre : _____
 Nom & Prénom : ERRIAÏCHI - RACHID
 Date de naissance : 30.01.1965
 Adresse : LOT ERZONBIR Rue M N°289 APP/1
 QUILFA CASA
 Tél. : 06.6178.7631 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/02/2019

Nom et prénom du malade : Malika Erriaichi

Lui-même
 Conjoint

Age : _____
 Enfant

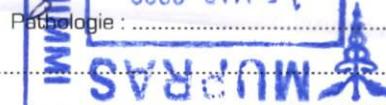
Lien de parenté : Membre de la famille

Nature de la maladie : Maladie de jambes

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____

Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : _____

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/02/23	5		300	<i>Dr. Abderrazak Hefzi</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Distributeur	Date	Dr. Abderrazak Hefzi Chirurgie Orthopédie et Casabianca	Montant de la Facture
	09/02/23		412,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	09/02/23	R1	600
	09/02/23	IRM	3000

CENTRE IRM MAARIF BENYAHIA Z.

BERRADA M. et BERRADA M.

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
17/02/23						
Fax : 0522 25 38 73						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

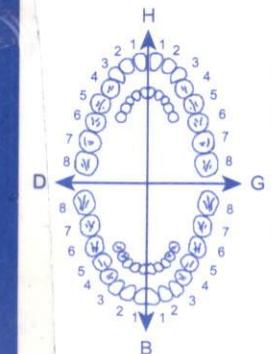
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة الزرقطوني لجراحة العظام والمفاصل
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le : 05/02/23

134.40

Arixib 60 mg : 1 boite
1cp par jour après repas

LOT : 221649
EXP : 12/2025
PPV : 134,40DH

10,00
Andol 500 : 1 boite
1 cpx3 jour

LOT : 220608
EXP : 04/2025
PPV : 10,00DH
LOT N° :

99,00
OEDES 20 mg : 1 boite de 14
1 gel / jour

LOT 201173
EXP 04/2023
PPV 99.00DH

169,00
ACM Baume doseur 75ml : 1 Tube massa
1 application le soir

ACM Doseur
Massage 75 ML
PPC: 169.00 DH
FABIPHARM.SARL

412,40

Dr. Abderrazak HEFTI
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni Casablanca
Angle Bd. 9 Avril et Med. Abdou



مصحة الزرقطوني لجراحة العظام والمفاصل

CLINIQUE ZERKOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le : 09/02/23

Mr Errachid Aissaoui

RD du genou
(Decoupe en H + extension).

- long. tibia per?
- long. fémur ?
- Osteomé ostéot?

CENTRE IRM MAARIF
BERRADA M. BENYAHIA Z.

22, Rue Mohamed Bahi
Tél : 05 22 23 23
Fax : 05 22 25 23

Dr. Abderrazak HEFTI
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni, Angle Bd 9 Avril
& Bd Mohamed Abdou - Palmier



Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :

09/02/2023

Facture CZ 960/23

Mr ERRIAICHI MOUAD

Consultation

300 DH

Radiographie

600 DH

TOTAL

900 DH

Arrêtée la présente facture à la somme

// neuf Cent Dirhams //

Dr. Abderrazak HEFTI
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni - Casablanca
Angle Bd. 9 Avril et Md. Abdou



Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :

09/02/2023

Mr ERRIAICHI MOUAD

Incidence :

- Axiales+schuss des 2 genoux

Compte rendu radiologique :

Pincement importante de la fémorotibiale interne

Dr. Abderrazak HEFTI
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni Casablanca
Angle Bds. 9 Avril et Med. Abdou

CENTRE IRM MAARIF

Dr. BERRADA M.
Radiologue

Dr BENYAHIA Z.
Radiologue

Domiciliation bancaire : Compte N°022 780 000 162 000 500114274 SGMB Agence Palmiers-MAARIF
Patente : 34770967 I.F :1087675

Casablanca, le 09/02/2023

Facture

Nom & Prénom : **MR ERRIAICHI MOUAD**

Date d'examen : 09/02/2023

Examen(s)	
IRM GENOU GAUCHE	
Montant TOTAL	3000 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
TROIS MILLE DH

CENTRE IRM MAARIF
BERRADA M. BENYAHIA Z.
17, Rue Mohamed Bahi
Tél : 0522 23 23 12
Fax : 0522 25 38 73

17, Rue Mohamed BAHI (es. Rue Meissonnier) en face du bureau de pointage des taxis-
Maarif. Casablanca 20100 Tél : 0522257482.237934/253030. Fax : 0522237705



Dr. BENYAHIA Zakaria
C.E.S de Radiologie

Dr. BERRADA Mohamed
C.E.S de Radiologie

■ I.R.M. (1,5 Tesla)

■ SCANNER VCT

(64 Barettes)

Angioscanner

Coroscanne

coloscanner

Denta-Scanner

■ SCANNER
CORPS ENTIER

■ DENSITOMETRIE
BIPHOTONIQUE

■ RADIOLOGIE
NUMERIQUE

■ MAMMOGRAPHIE
NUMERIQUE

■ PANORAMIQUE
DENTAIRE
NUMERIQUE

■ ECHO-DOPPLER
COULEUR

16, Rue Mohamed BAHI
(EX. Rue Meissonier)
en face du bureau de pointage
des taxis - Maârif

20 100 Casablanca

Radiologie du Maârif :

Tél. : 05.22.25.74.82

05.22.25.30.30

05.22.23.79.34

Fax : 05.22.23.77.05

I.C.E : 001745076000019

Centre IRM du Maârif :

IRM : 05.22.23.23.12

05.22.99.30.31

Fax : 05.22.25.38.73

irm-maarif@hotmail.fr

I.C.E : 001744959000074

Patente : 34770967

I.F. : 1087675

عيادة طبية للفحص بالأشعة

CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF

IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE

Casablanca , le 09/02/2023

Mr. ERRIAICHI MOUAD
DR HEFTI ABDERRAZAK

EXAMEN : IRM DU GENOU GAUCHE.

Technique:

Antenne : Genou.

Séquences : * Pondération T2 et DP, plan sagittal.

* Pondération DP FAT SAT, plan axial, sagittal et coronal.

Description :

- Présence d'un discret épanchement intra-articulaire.

- Intégrité des ligaments croisés, des ligaments latéraux et des ménisques.

- Pas d'anomalies de signal des structures osseuses.

- Pas d'anomalie des parties molles.

CONCLUSION : ASPECT IRM EVOQUANT

* DISCRET EPANACHEMENT INTRA-ARTICULAIRE SANS ANOMALIE PAR AILLEURS.

Dr. BENYAHIA Z.

Avec mes amicales salutations.

CENTRE IRM MAARIF
BERRADA M BENYAHIA Z.
17, Rue Mohamed Bahi
Tél : 0522 23 23 12
Fax : 0522 25 38 73